

# Le Billet

*De la Société Culturelle du Pays Castrais*

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres  
 Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix  
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres  
 Directeur de la publication : Didier Serres  
 Confection du Billet : Didier Serres  
 Expédition du Billet : Nicole & Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.free.fr

*Il y a 150 ans*

## En ville, l'eau jaillit des fontaines



Le chemin des Fontaines, recouvrant le canal amenant l'eau de Burlats à Castres.

Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'alimentation en eau de la ville de Castres était au centre des préoccupations des édiles. Le puisage de l'eau dans la rivière ou l'utilisation directe dans celle-ci, pour le lavage du linge notamment, l'approvisionnement aux quelques fontaines naturelles de la ville ou dans les puits des alentours constituaient les seuls moyens d'accès à ce liquide si précieux. Afin d'alimenter en eau la population, un projet de fontaines publiques est établi en 1861 (daté du 16 août 1861) par l'ingénieur Hippolyte Oulmière et approuvé par le conseil municipal de la ville le 23 juillet 1863.

Dès lors, la réalisation de ce projet attendu depuis de longues années est menée tambour battant : prise d'eau en amont de Burlats, canal souterrain de Burlats à Castres (sous l'actuel chemin des Fontaines), mise en place des canalisations pour alimenter les fontaines publiques réparties dans la ville et les faubourgs. Les conduites en fonte, bornes fontaines, bouches d'arrosage et autres sont approvisionnées auprès de l'entreprise Pinart et C<sup>ie</sup>, de Marquise (Pas-de-Calais).

Dans un rapport présenté au conseil municipal le 5 septembre 1865 et repris dans *L'Aigle du Tarn* du 1<sup>er</sup> octobre, le maire, M. Alquier-Bouffard, décrit la genèse et les phases de réalisation du projet, qui arrive à son terme :

*Quant aux fontaines, vous connaissez l'historique de la question ; vous savez que depuis 1796 on s'en occupait à Castres, et que chaque jour apportait une preuve de plus à leur nécessité.*

*Plusieurs modes étaient en présence : machines à vapeur, machines hydrauliques ; conduite forcée, canal libre à petite section et enfin canal libre à grande section et origine à une altitude telle que l'eau puisse à Castres atteindre, dans les faubourgs, les toitures des maisons. C'est à ce dernier projet, le plus coûteux comme premier établissement, que nous avons donné la préférence. C'est en effet celui qui sauvegarde l'avenir et qui coûte le*

moins comme entretien annuel. J'ai souvent calculé que l'amortissement du capital n'atteignait pas celui de la somme qu'on aurait consacrée à un autre genre de distribution augmentée de l'entretien ruineux des machines, pompes, etc., du salaire des mécaniciens et du prix du charbon, et remarquez que ces dernières dépenses ne prennent jamais fin.

J'ajouterai que l'exemple de Dijon d'une part et de Toulouse de l'autre, nous donnent lieu d'être satisfaits du parti auquel nous nous sommes arrêtés.

Vous savez tous que l'eau a jailli dans notre cité aux acclamations d'une foule enthousiaste. La partie est donc gagnée grâce à votre énergie, à votre activité, comme au zèle infatigable et à l'intelligence de l'ingénieur M. Oulmière, qui déploie une force surhumaine à l'achèvement de cette œuvre dans laquelle il s'est incarné.

Les premiers devis ont évalué la dépense à	600 000 francs
Un deuxième supplémentaire	250 000 francs
TOTAL	850 000 francs

Les causes de cette augmentation sont connues ou du moins peuvent être appréciées de chacun de vous ; elles sont relatives d'abord à l'augmentation produite dans les prix des matériaux et de la main d'œuvre par le fait de la construction des voies ferrées – vous savez dans quelle proportion et vous pouvez la fixer à un tiers au moins en ce qui concerne la maçonnerie –. D'un autre côté, le premier projet ne comprenait pas le bassin de réserve et limitait aux boulevards la canalisation. Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées a imposé le bassin et le conseil municipal, considérant que la classe ouvrière était celle qui souffrait le plus du manque d'eau potable, a augmenté le réseau de conduites et le nombre des bornes fontaines. Enfin, l'imprévu qui accompagne toute œuvre humaine réclame aussi sa part dans celle-ci, en sorte que 100 000 francs du premier chef, 70 000 francs du second et 80 000 francs du troisième forment le total de 250 000 francs comme dépense supplétive.

Cette somme devra être demandée au crédit ; un vote du conseil en a déjà décidé l'emprunt, ainsi qu'une imposition extraordinaire de 6 c. 6/10<sup>e</sup>, ce qui portera à 14 c. les centimes que supporteront les contribuables. Nous n'hésitons pas à nous féliciter de cette situation, car il restera 6 c. disponibles et nous aurons pu édifier des monuments que tant de villes d'un ordre bien supérieur à Castres lui envient encore et lui envieront peut-être longtemps.

Dans le courant de l'été 1865, l'eau a donc enfin jailli dans les rues de Castres.

L'Aigle du Tarn du 1<sup>er</sup> octobre s'en réjouit et cloue au pilori les grincheux qui se sont opposés à l'opération : Décidément, tout vient à point à qui sait attendre. Encore une fois l'administration locale et M. Oulmière, l'exécutif de ses volontés, l'ont prouvé. Avons-nous attendu longtemps (plusieurs générations de conseils municipaux) avant de posséder dans notre ville ces fontaines tant désirées et tant désirables ! Nous les avons enfin, grâce en soient rendues au bon sens patriotique de quelques citoyens courageux.

On peut dire du reste que le public entier soutenait, encourageait même, l'administration dans l'exécution du projet. Qu'on parcoure, aujourd'hui que l'eau inonde la ville, les divers quartiers, les quartiers éloignés du centre surtout : tout le monde est joyeux, presque fier de ce progrès réalisé.

En pourrait-il être autrement ? L'œuvre est utile, bienfaisante, éminemment nécessaire : donc elle est bonne, bonne à plusieurs points de vue que nous n'avons pas le loisir d'énumérer. Certes, les objections n'ont pas manqué. C'est l'histoire éternelle de tous les progrès : dès l'abord niés et méconnus, dans la suite toujours triomphants, en vertu même de la loi inflexible qui les gouverne. Tant pis pour ceux qui ne savent ou ne veulent pas voir....

L'Écho du Tarn de la même date s'émerveille aussi :

Les fontaines marchent à grand train. Déjà l'eau circule dans presque toutes les rues de la ville. On a attaché à chaque bec d'eau un boyau. Au moyen de ce boyau, on arrose toutes les rues. L'air se rafraîchit et s'épure. C'est un excellent agent de salubrité publique.

Nous ne dirons pas toute la joie, tous les lazzis que cause la circulation de l'eau dans les rues. Mais il faut féliciter nos ménagères castraises qui profitent du courant dans les rigoles pour écurer leurs chaudrons ; d'autres sont fort heureuses de laver devant leur porte la chemise du pitchou pour le dimanche ; mais ce qu'il y a de plus piquant, c'est la gageure qui avait été faite à Burlats.

Le hameau était divisé en deux camps bien tranchés. Les uns prétendaient qu'à quelques pas du pont le canal n'étant qu'à deux ou trois mètres du niveau de la rivière, tandis qu'à cinquante mètres plus bas il est à dix à douze mètres plus haut, l'eau ne monterait pas, et que, par conséquent, elle n'arriverait jamais à Castres. Les autres disaient que les savants avaient fait le tracé et qu'elle y arriverait. Les discussions étaient vives tous les soirs, sans que M. le Maire, revêtu de son écharpe, pût toujours calmer les esprits. Et quand un des partisans a vu couler l'eau à Castres, il s'en est allé à toutes jambes à Burlats annoncer la victoire. Alors, les vaincus ont passé la main sur le front pour s'expliquer comment l'eau avait pu monter ; l'un d'eux en a trouvé la cause dans un grand Sorcier qui avait ensorcelé l'eau.

Cent cinquante ans plus tard, le canal amenant par gravité (sans recours à une énergie externe) de Burlats à Castres l'eau nécessaire à la ville est toujours en service, à la satisfaction de tous. Autrefois on ne connaissait pas les termes de développement durable et d'éco-responsabilité en matière d'énergie, mais on les pratiquait.

Aimé Balssa

# CONFÉRENCES DU MOIS

Lundi 7 décembre 2015 à 17h 30 – Maison des associations

Virginie MASSOL-KREMER et Jean LE POTTIER

## Protection du patrimoine mobilier ; exemples castrais

Le patrimoine artistique, scientifique ou historique ne se trouve pas seulement dans des établissements conçus pour le conserver et le présenter : musées, bibliothèques ou services d'archives. Il est également – et c'est bien heureux – autour de nous, dans les lieux mêmes pour lesquels il a été créé. C'est le propre de l'administration des monuments historiques de mettre en état d'être étudiées et admirées *in situ* ces œuvres du passé. Dans chaque département, la **conservation des antiquités et objets d'art** a ainsi pour rôle de recenser, de protéger juridiquement et matériellement, d'aider leur propriétaire à restaurer et à mettre en valeur les objets mobiliers (œuvres d'art, objets scientifiques, machines, véhicules, meubles « meublants »...) dont le ministère de la Culture juge la conservation d'intérêt public par une mesure de classement ou d'inscription. Dans le Tarn, la conservation des antiquités et objets d'art a son siège depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle aux Archives départementales.

La conférence proposée par Virginie Massol-Kremer, conservatrice des antiquités et objets d'art, et Jean Le Pottier, conservateur délégué, essaiera de montrer la variété du patrimoine mobilier du département (patrimoine religieux, scientifique et technique, hospitalier, etc.) et de présenter les différents moyens mis en œuvre pour le connaître, le restaurer et le mettre en sécurité. Les exemples présentés seront bien sûr principalement tirés du Castrais : collection des ornements de la cathédrale Saint-Benoît, œuvres de la Chartreuse, de l'hôpital, etc.

Mardi 15 décembre 2015 à 17h 30 – Bibliothèque municipale

Sophie CASSAGNES-BROUQUET

## Un trésor de la B.M. de Castres : Les Grandes Chroniques de France



La bibliothèque municipale de Castres conserve un vrai trésor, le manuscrit enluminé des *Grandes Chroniques de France*. Cet in-quarto (36 x 27 cm) de 405 feuillets a été copié et décoré à Paris au XIV<sup>e</sup> siècle. Son texte est celui des *Grandes Chroniques de France*, une histoire officielle de la monarchie française depuis son origine légendaire jusqu'au règne de Philippe VI de Valois.

Ce manuscrit appartient à une période de l'histoire de l'enluminure qui échappe à la production monastique pour devenir la spécialité de copistes et d'enlumineurs laïques, placés sous la houlette de libraires, véritables éditeurs en relation avec une clientèle proche de la cour, collectionneuse de livres, qui annonce les grands bibliophiles de la génération suivante comme le duc de Berry.

*Professeur à l'université de Toulouse Jean-Jaurès, Sophie Cassagnes-Brouquet, spécialiste d'histoire médiévale, s'est particulièrement intéressée à l'histoire de l'art dans cette période.*

## NOUVELLES DIVERSES

Grâce à la vigilance de Didier Serres, la Société culturelle a pu faire l'acquisition sur internet d'un remarquable registre de délibérations du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Castres portant sur la période allant de l'an V (1797) à l'an XIII (1805). Après étude, cet ouvrage sera reversé dans une collection publique.

Fernand Segonzac, notre adhérent de longue date, nous a fait part de ses derniers succès poétiques. Après **Nos plus belles provinces de France**, qui a obtenu le grand prix du recueil non édité au concours international de Biscarosse, après **Les Côtes de la Bretagne** et **Le littoral breton**, il vient de produire un nouveau recueil de 60 poèmes (75 pages), **Le Tarn touristique, ses richesses méconnues** : Albi, Castres et le Sidobre, les villages, les abbayes, les spécialités... On peut se le procurer auprès de l'auteur, 5 boulevard Maréchal-Joffre (téléphone : 05 63 35 05 70).

**Papiers**, bulletin de l'Association française pour l'histoire et l'étude du papier et des papeteries, publie sous la plume de Louis André, maître de conférences à l'université de Rennes II et spécialiste reconnu de l'industrie du papier, un compte-rendu sur le dernier livre publié par la Société culturelle, **Moulins à papier et papetiers du Pays Tarnais**. Retenons-en quelques éléments : ... *Dans cette étude très complète appuyée sur les meilleures sources – et l'iconographie – disponibles, Aimé Balssa présente l'exploitation des moulins sous l'Ancien Régime puis l'évolution monographique de chacun des sites, complétées utilement en annexe par la liste détaillée des propriétaires, fermiers et maîtres papetiers. Il faut relever que l'auteur a pris soin - et fait l'effort - de consacrer son second chapitre à un panorama synthétique de l'activité papetière sur ce territoire de ses origines à son arrêt définitif en 1985. Cet élément est souvent absent des livres consacrés aux moulins à papier d'une région ou d'une autre, qui se limitent à une succession de notices de moulins dont le lecteur a du mal à situer l'ampleur et qui ne permet guère la comparaison. Ici ressortent les spécialités, les moments forts comme les périodes de transition qui permettent de comprendre le développement comme finalement l'extinction de la papeterie et ses apports dans cette petite région. Le lecteur profite et comprend mieux les chapitres suivants, notamment les monographies de moulins. Au total, Aimé Balssa apporte une belle pierre à la construction de l'histoire de la papeterie en France.*

La Société culturelle procède actuellement à la réfection de son site internet pour le rendre plus souple et plus convivial. Nous vous informerons de la mise en route du nouveau site dès qu'elle interviendra. A noter que la Société culturelle est aussi présente sur Facebook (SocieteculturelleCastres) grâce à une initiative de notre jeune adhérent Guillaume Gau. Qu'il en soit sincèrement remercié.

## CONCERT

Présenté par Forum dans le cadre des Dimanches musicaux

Dimanche 6 décembre 2015 à 17h 30 – Théâtre municipal

### Quintette vents et piano

Jean-Efflam Bavouzet, piano ; Philippe Bernold, flûte ; Olivier Doise, hautbois ;  
Philippe Berrod, clarinette ; Julien Hardy, basson

Quintette opus 8 d'Albéric Magnard (une œuvre majeure, contrastée, au discours riche) ; Miroirs pour piano seul de Ravel.

# PARUTION



Vient de paraître le 41<sup>e</sup> Cahier de la Société culturelle :

Aline Alary  
Bertrand de Viviés

## **Coiffes et déformation crânienne en Haut-Languedoc**

Cahier de la Société culturelle de 40 pages au format 21x29,7, abondamment illustré en couleur – Prix : 12 €

Ce cahier regroupe des études qui peuvent paraître a priori sans rapport entre elles : dans la première Aline Alary étudie les coiffes portées par les femmes du Haut-Languedoc de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>. C'est le fruit de longues années de collecte, de restauration et d'exposition qu'elle a menées avec une poignée de passionnés ; dans la seconde, Bertrand de Viviés établit une synthèse sur la pratique de la déformation crânienne dans notre région.

Pourtant un lien s'établit entre ces travaux. Dans le cas de la déformation crânienne, après la manipulation initiale des crânes, pratiquée peu après la naissance, il convenait de trouver un outil permettant d'obtenir la permanence de l'effet obtenu. C'est là que, pour les femmes, les coiffes et leurs accessoires jouaient un rôle de contrainte et de maintien du crâne dans la forme souhaitée.

La pratique de la déformation crânienne a progressivement disparu au XIX<sup>e</sup> siècle, mais les coiffes et leurs accessoires n'ont-ils pas conservé quelque temps encore, peut-être à l'insu de leurs créateurs, quelques-unes de leurs fonctions de l'époque précédente ?

# Exposition

## « Les Années Soixante »

Dans le cadre du 35ème Salon des Collections, qui se tiendra le Dimanche 29 Novembre 2015 à la salle Gérard Philippe de Castres, le Carto Club Tarnais présentera une exposition intitulée « Les années soixante ».

Vous pourrez y voir un grand nombre d'objets, qui pour beaucoup d'entre nous, ont marqués notre jeunesse.

Des disques 45 tours des chanteurs « Yéyé » et le tourne disque « Teppaz », pour les écouter, le magazine « Salut les Copains » et toute une série de cartes postales des chanteurs, chanteuses, comédiens et comédiennes qui tenaient le haut de l'affiche, des transistors, des jouets de l'époque, mais aussi des photos et coupures de presse relatant des faits qui se sont passés à castres et ailleurs, des photos de classes, et bien d'autres choses encore.



Et en parallèle la sortie ce jour là, et à un prix préférentiel, du sixième tome de *Souvenirs de Castres par la carte postale*.

Depuis 10 ans, date de la sortie du dernier ouvrage concocté par Louis Briand, quelques membres du C.C.T. ont mis en commun leurs collections pour vous présenter ce livre qui constitue un panorama complet de Castres avec des images exceptionnelles.

Ce sont, environ 240 clichés, qui ne sont pas dans les ouvrages précédents, qui vont permettre de redécouvrir des commerces disparus du centre ville, mais aussi des manifestations passées, des commémorations, des personnalités diverses.

Un ouvrage que tout passionné d'histoire locale doit posséder.

